



Rapport annuel 2021 du Programme FEDER-FSE-IEJ Aquitaine 2014-2020 soumis à la consultation du Comité de suivi de mai 2022

Résumé à l'attention des citoyens

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes soutenus par les Fonds européens, un rapport est réalisé chaque année par l'autorité responsable pour rendre compte de leur avancement et des premiers résultats visibles.

Ce document synthétise le contenu du rapport annuel 2021 du Programme d'investissement pour la croissance et l'emploi Aquitaine FEDER-FSE-IEJ 2014-2020, rapport qui fait l'objet d'une consultation écrite du comité de suivi en mai 2022.

Pour en savoir plus sur les programmes et les projets soutenus en Région Nouvelle-Aquitaine

www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

Rapport annuel 2021 du Programme FEDER-FSE 2014-2020 pour l'Aquitaine

Résumé à l'intention des citoyens

Contexte général, résultats attendus

Le programme d'investissement pour la croissance et l'emploi Aquitaine 2014/2020, a été approuvé et lancé officiellement en novembre 2014. Suite à la crise sanitaire le programme a été abondé depuis fin 2021 de 3 axes complémentaires pour répondre au besoin d'équipement d'urgence (dispositif CRII) et pour accompagner la relance européenne (initiative REACT). Doté actuellement de 546,5 Millions d'euros de crédits européens, il prévoit un investissement total de 1 302,6 M€ soit un taux de cofinancement de 42%. Sa stratégie se décline en 8 axes prioritaires thématiques appuyés par de l'assistance technique (AT) et mobilise 444 M€ de Fonds européen de développement régional (FEDER), 102,5 M€ de Fonds social européen (FSE/IEJ) dont 10,6M€ de crédits spécifiques à l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ).

Une exigence de résultats renforcée : la répartition des crédits disponibles par axe thématique exprime les priorités régionales sur le territoire Aquitaine pour lesquelles sont attendus des résultats très concrets sur cette période décrits dans 23 « objectifs spécifiques ». Les cibles fixées à mi-parcours ont été atteintes et ont permis de libérer la réserve de performance (26,3 M€). Le programme a fait l'objet d'une révision à mi-parcours en 2019 qui a donné lieu à un ajustement des axes et des cibles fixées à 2023. Des évaluations d'impact en fin de programme devront montrer si les résultats observés sont au niveau attendu et dans quelles mesures les actions menées y ont contribué.

Quels sont les principaux résultats attendus à la fin 2023 et les moyens alloués.

Axes et dotation européenne	Principaux changements attendus au terme du programme suivant les 21 objectifs	Cibles prévues à 2023	Situation réalisée fin 2021
Axe 1, 174,5 M€ de FEDER en faveur de la recherche /innovation et de la compétitivité des PME	<ul style="list-style-type: none"> augmentation des effectifs de recherche et des dépenses de recherche et développement en particulier dans les PME, accroissement de la durée de vie des jeunes entreprises et du nombre d'entreprises de taille intermédiaire. 	11252 entreprises bénéficiant d'un soutien direct ou indirect, donnant lieu à un investissement de 528 M€	19492 entreprises bénéficiaires 319 M€ investis
Axe 2, 88,5 M€ de FSE-et IEJ en soutien à l'amélioration de l'accès à l'emploi des Aquitains	<ul style="list-style-type: none"> augmentation du taux de qualification et d'accès à l'emploi amélioration de la qualité et de l'efficacité des actions du système d'orientation et de formation réduction de part des étudiants les plus défavorisés sortis sans diplômes augmentation du nbre de jeunes accompagnés et en emploi augmentation du nombre de participants créateurs d'entreprises. hausse du nbre d'entreprises et d'emploi dans l'ESS 	au bénéfice de plus de : FSE 18300 chômeurs, pour un investissement total de 134,6 M€ IEJ 12500 chômeurs, pour un investissement total de 31,8 M€	FSE : 20605 chômeurs 81,8 M€ IEJ : 13524 chômeurs 24,4 M€ investis
Axe 3, 33,2 M€ de FEDER pour les investissements dans l'économie numérique,	<ul style="list-style-type: none"> augmentation les usages numériques par les entreprises ainsi que de l'offre de services publics numériques à destination des citoyens 	soutien de plus de 105 entreprises, 39 nouveaux services numérique 66,4 M€ d'investissement	83 entreprises 19 services 31,7 M€ investis
Axe 4, 129,2 M€ de FEDER en soutien à la transition énergétique et écologique	<ul style="list-style-type: none"> accroissement de production d'énergies renouvelables, réduction de « l'intensité énergétique » des entreprises et réduction de la consommation énergétique des bâtiments publics et du logement, accroissement de la fréquentation des réseaux de transport en commun et modes doux, réduction de la vulnérabilité des populations à certains risques d'inondation, d'érosion submersion et pollution développement du tourisme en Dordogne autour d'un patrimoine culturel exceptionnel (site de Lascaux) préservation et restauration de la biodiversité et des continuités écologiques. 	Production de 18MW supplémentaires d'énergies renouvelables (ENR), amélioration énergétique des logements pour 7500 ; ménages et création ou l'aménagement de 10 pôles d'échange avec les TER, réalisation Lascaux IV, pour 359M€ d'investissement total.	16 MW d'énergies renouvelables ; 2913 ménages bénéficiaires ; Lascaux IV terminé 11 pôles d'échanges créés/aménagés 180,2M€ d'investis
• l'axe 5, 19 M€ de FEDER en faveur du développement des Quartiers Urbains en difficulté	44 quartiers dans 12 agglomérations prioritaires par la politique de la ville <ul style="list-style-type: none"> création d'activités économiques et amélioration des conditions de vie dans les quartiers prioritaires 	construction/réhabilitation 225000 m2 d'espaces de vie, 38M€	87921 m ² d'espaces aménagés 18,9M€ investis
• l'axe 8, 3,5M€ FSE (CRII)	Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 - du FSE (OT9)	14 Entités soutenues 7 M€ de soutien	9 entités soutenues 3,3M€
• l'axe 9, 72,2 M€ FEDER (REACT)	- Accompagner la relance du territoire néo-aquitain vert, résiliente et numérique	Soutien de 1798 entreprises	110 entreprises
• l'axe 10, 10,4 M€ FSE (REACT)	- Accompagner la relance du territoire néo-aquitain vert, résiliente et numérique	Au bénéfice de 1126 chômeurs	-

Les faits marquants de 2021 pour la septième année de programmation

Fin 2021, 472,5 M€ de subventions européennes soit 86,5 % de l'enveloppe du programme ont été alloués à 1957 projets dont 804 projets sont soutenus par le FEDER et 1153 par le FSE. Parmi ces derniers 302 sont également soutenus par l'IEJ à destination des jeunes sans emploi. Le niveau de programmation et de réalisation progresse de manière soutenue. Dans le cadre de l'initiative d'investissement en réaction au Coronavirus (CRII) proposée par la Commission, un nouvel axe (axe 8) a été créé pour fléchir 3,5M€ de crédits de FSE sur des mesures d'urgence et en 2021 deux axes supplémentaires ont été créés pour répondre à l'initiative de relance européenne REACT-UE afin de soutenir la réparation des dommages économiques et sociaux engendrés par la crise sanitaire et ont été dotés de 72,2 M€ de FEDER et 10,4 M€ de FSE.

Les projets sélectionnés donnent lieu à 1303 M€ d'investissement et correspondent à 101% de l'ensemble des investissements prévus dans le programme. Fin 2021, 866 M€ de dépenses ont été transmises par les bénéficiaires.

L'axe 1 **recherche innovation, compétitivité des entreprises** reste l'axe soutenu par le FEDER le plus dynamique avec 105,1% du montant des investissements prévus sur cette thématique fin 2021. Sur 333 projets sélectionnés, 273 sont terminés et concernent plus de 19492 entreprises sur les 11250 attendues pour fin 2023.

L'axe 2 concerne **l'amélioration de l'accès à l'emploi** et sur la partie FSE, atteint 120 % des investissements prévus pour un total de 1142 projets sélectionnés. Également au sein de l'axe 2, l'Initiative pour l'emploi des Jeunes (IEJ) correspond à un objectif spécifique en faveur des jeunes de moins de 26 ans ni en emploi, ni en enseignement, ni en formation (NEET) et atteint le niveau d'investissement en coût total de 102% avec 304 projets sélectionnés. Fin 2021 au total sur l'ensemble de l'axe 1023 projets sont terminés et bénéficient à 34129 chômeurs.

L'axe 3 couvrant **les investissements numériques** atteint 97,2% de coût total programmé. Au total sur l'axe, 124 projets sont sélectionnés dont 95 concernent des entreprises soutenues dans le cadre de leur transformation numérique et 24 la mise en place de services numériques sur le territoire Aquitain. Fin 2021, 114 projets sont terminés dont 90 investissements d'entreprises et 24 services.

L'axe 4 en faveur de **la transition écologique et énergétique** connaît à nouveau une forte progression en 2021 et atteint un niveau d'investissement de 109,2 % du montant prévu. Sur 285 projets sélectionnés, 19 sont liés aux énergies renouvelables, 8 à la réduction de l'intensité énergétique des entreprises, 54 aux réductions de consommation d'énergie de bâtiments publics ou de logements, 33 aux modes durables de déplacement, 77 à la prévention des risques, 90 à la biodiversité et un projet concerne la reconstitution du facsimilé de Lascaux. Fin 2021, 238 projets sont terminés et aboutissent notamment à la production de 16 MW d'énergie renouvelable et sur le volet réhabilitation permettent à plus de 2913 ménages de disposer d'un meilleur classement en matière de consommation énergétique.

L'axe 5 concerne le développement intégré des **quartiers en difficultés, au total 44 quartiers** répartis dans 12 agglomérations éligibles au nouveau périmètre de la politique de la ville et regroupant près de 101000 habitants. Fin 2021, l'axe urbain atteint 107,9 % des dépenses prévues pour 48 projets dont 9 correspondent au soutien à l'élaboration des stratégies des agglomérations concernées et 39 à des projets d'investissement ; parmi ces derniers 13 contribuent à la création d'activités économiques et 26 à l'amélioration des conditions de vie. Parmi les 39 projets d'investissement ou aménagement urbain sélectionnés 30 sont réalisés correspondant à plus de 92175 m² d'espaces aménagés.

En résumé, au regard de sa septième année de mise en œuvre, le programme Aquitain connaît un taux de 86,5% de programmation soutenu des crédits européens en prenant en compte l'abondement REACT en 2021. Il faut continuer cependant à conforter les réalisations des projets tout en maintenant une dynamique de programmation en fin de période permettant d'atteindre les résultats attendus. La concertation pour la préparation des programmes 2021-2027 s'est poursuivie en 2021 et le projet de programme a été transmis à la Commission début 2022.

Quelques illustrations de projets réalisés dans les différents domaines d'intervention du programme :

Innovation et compétitivité - augmenter les capacités de recherche appliquée, de développement technologique et d'innovation dans le cadre de la stratégie de spécialisation intelligente de l'Aquitaine

Bénéficiaire : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement / Villenave-d'Ornon, Gironde (33)

Action : Rénovation d'un bâtiment pour accueillir l'UMR ISPA (Interactions sol, plante, atmosphère)

Créée le 1er janvier 2014, l'Unité Mixte de Recherche (UMR) ISPA – pour « Interactions sol, plante, atmosphère » – rassemble des compétences pluridisciplinaires dans le domaine de l'environnement. La localisation actuelle des équipes dans plusieurs bâtiments limite les échanges quotidiens et la dynamique de collaborations. Le projet, qui porte sur un total de 2247 m², a pour objet la construction d'un bâtiment commun par rénovation de bâtiments existants et la création d'une extension. Un campus plus attractif et plus fonctionnel sera offert. Les recherches conduites s'inscrivent dans le cadre de la politique régionale en faveur d'une agriculture et d'une sylviculture durables, respectueuses de l'environnement et génératrices de produits de qualité. **Cette initiative est financée par l'Union européenne (FEDER – fonds européen de développement régional) à hauteur de 3 800 000 d'euros et par la Région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 2 000 000 d'euros.**

Formation et insertion - Accroître le nombre d'emplois salariés et indépendants dans le secteur de l'économie sociale et solidaire

Bénéficiaire : l'Attache Rapide (Association environnementale) / Bergerac / Dordogne (24)

Action : Structuration, professionnalisation et lancement d'une offre de collecte des biodéchets et de réemploi du verre sur la Dordogne

L'association L'Attache Rapide porte principalement deux projets : la mise en place d'une filière de réemploi du verre en Dordogne et la collecte des bios déchets (à vélo et remorque à assistance électrique) ainsi que leur traitement par compostage et méthanisation. Le projet de réemploi du verre consiste à proposer aux producteurs de Dordogne de collecter, laver et leur distribuer des bouteilles propres, au lieu d'acheter des bouteilles neuves, selon le principe de la consigne. Le projet de collecte des biodéchets consiste quant à lui à proposer aux professionnels un service de collecte de leurs déchets alimentaires, en vue de la composter, pour se conformer à la législation en vigueur. Fort de ces objectifs à fin 2021, l'association souhaite désormais amorcer ses activités et se donner les moyens de se structurer, se professionnaliser et finaliser son offre (expérimentation et phase test) afin de sécuriser la pérennisation de l'activité et des ressources allouées. **Ce projet est accompagné par le FSE (fonds social européen) à hauteur de 20 000 euros.**

Formation et insertion - Accroître le nombre d'emplois salariés et indépendants dans le secteur de l'économie sociale et solidaire

Bénéficiaire : Association « Amicale de l'Obsolescence Déprogrammée » (AOD) / Blanquefort-sur-Briolance / Lote et Garonne (47)

Action : Structuration et ouverture d'un lieu de vie sociale à vocation environnementale autour d'une ressourcerie recyclerie en milieu rural

Dans un lieu unique, l'association AOD proposera une ressourcerie recyclerie qui mettra en place des actions concrètes pour les habitants, dans l'objectif de faire changer les comportements et de réduire les déchets. La ressourcerie recyclerie propose une boutique d'objets de seconde vie à bas prix mais c'est également un lieu de partage et d'échanges de savoir-faire où des ateliers d'autoréparation et de création seront organisés. AMPLI (pour Appui aux Micro-Projets Locaux Innovants), dispositif régional qui permet de financer l'amorçage d'une nouvelle activité économique, va permettre à l'association d'amorcer son activité, de se professionnaliser, de créer son premier emploi et de consolider son modèle économique. L'objectif est de garantir, par les actions menées sur la phase d'amorçage (organisation, communication, offre, partenariats...), la pérennisation de l'association et son projet. **Ce projet est soutenu par le FSE (fonds social européen) à hauteur de 20 000 euros.**

Formation et insertion - Accroître l'accès à l'emploi par la formation tout au long de la vie

Bénéficiaire : Institut national de formation et d'application (INFA) / Biarritz / Pyrénées Atlantiques (64)

Action : Institut national de formation et d'application (INFA) Action : formation Web et Radio

Ce projet a pour objectifs de répondre aux besoins croissants du marché de l'emploi en compétences numériques et de favoriser l'insertion socio-professionnelle des publics éloignés de l'emploi et de la formation. La formation se déroule à L'Open gare de Biarritz, espace de coworking qui facilite les échanges et les rencontres et l'accessibilité au plus grand nombre. L'appropriation, la création et la gestion de la web-radio, en mode formation-action

permettront l'acquisition des savoir-faire et savoir-être, actuellement reconnus et recherchés sur le marché de l'emploi. Cette formation s'adresse à tout type de publics, impliqués et intéressés par le secteur du numérique, quels que soient leur niveau et leur expérience. Elle se compose de 5 modules : métiers du son et de la radio, webdesigner, communication design, web et radio, projet professionnel et entrepreneuriat culturel. **Cette opération est soutenue par l'Union européenne (FSE – fonds social européen) à hauteur de 58 373 euros et par la Région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 22 701 euros.**

Energie et environnement : *Accroître la fréquentation des modes durables de déplacements*

Bénéficiaire : Communauté d'agglomération du bassin d'Arcachon nord (COBAN) / Andernos-les-Bains

Action : Création de liaison cyclable entre Andernos-les-Bains et le pôle multimodal de Querquillas

La Communauté d'agglomération du bassin d'Arcachon nord, la COBAN, a adopté le 6 février 2018 un plan d'actions destiné à traiter la question de la mobilité pour favoriser la mobilité douce. Ce projet de liaison cyclable reliant Andernos-les-Bains au pôle d'intermodalité de Querquillas est envisagé comme un vecteur d'intermodalité et d'incitation à l'usage de modes alternatifs à la voiture. Elle devra permettre d'accroître la part modale du vélo sur des courts trajets, entraîner une plus grande diversité des usagers utilisant cette piste, mais également augmenter le nombre de lycéens qui se rendent dans leur établissement à vélo. De plus, six mois après sa mise en service, des comptages seront effectués sur la piste cyclable afin de mesurer les impacts attendus. Enfin, le tracé correspond à une perpendiculaire de la Vélodyssée, compris dans le schéma directeur Vélo littoral intégré au schéma régional des Véloroutes et voies vertes 2014-2024 porté par la Région Nouvelle-Aquitaine. **Cette opération est soutenue par l'Union européenne (FEDER – Fonds Européen de Développement Régional) à hauteur de 235 500 euros.**

Energie et environnement : *Accroître l'efficacité énergétique pour réduire la consommation finale d'énergie des bâtiments publics et du logement*

Bénéficiaire : Communauté de communes Vallée de la Dordogne et Forêt Bessède / Belvès

Action : Réhabilitation et rénovation thermique de l'école primaire du pays de Belves

La Communauté de communes Vallée de la Dordogne et Forêt Bessède, en qualité de maître d'ouvrage, a décidé de réaliser des travaux de réhabilitation et de rénovation énergétique à l'école primaire de Pays de Belvès destinée aux 150 élèves des sections maternelle et primaire. Ce projet participe au développement durable du territoire communautaire. L'objectif est d'accroître sa performance énergétique, avec un gain de 40% minimum d'économie d'énergie par rapport à un projet de rénovation règlementaire. Ces travaux vont favoriser le maintien et la diffusion de savoirs en milieu rural dans de bonnes conditions, afin que les enfants du territoire communautaire disposent de bonnes opportunités de développement culturel, social et économique. **Cette réhabilitation a été soutenue par l'Union européenne (FEDER – Fonds européen de développement régional) à hauteur de 84 119 euros.**

Energie et environnement : *Réduire la vulnérabilité des populations les plus exposées aux risques d'inondation, d'érosion, submersion et de pollution de l'eau.*

Bénéficiaire : Communauté de communes de Mimizan / Mimizan

Action : Stratégie locale de gestion de la bande côtière de Mimizan – Phase 1

Le littoral de Mimizan se voit confronté aux aléas d'érosion et de submersion marine. Pour y répondre, et faire face à cette nouvelle problématique environnementale, la communauté de communes s'est engagée à mettre en place une stratégie de gestion de la bande côtière, afin de gérer les différents risques littoraux. Cette gestion se doit de prendre en compte les éléments environnementaux et de préserver les milieux naturels, tout en considérant l'urbanisation de la station balnéaire, le développement du tourisme et les enjeux sociétaux. La stratégie locale découle de la stratégie régionale de gestion de la bande côtière, qui respecte elle-même les principes de la stratégie nationale de gestion du trait de côte. L'ensemble des actions répondent à des objectifs et enjeux différents, rassemblés sous une même volonté de préservation de la biodiversité. Les actions et les outils de communication vont notamment permettre d'encourager la sensibilisation aux risques littoraux et à ses impacts. **Cette initiative est soutenue par l'Union européenne (FEDER - fonds européen de développement régional) à hauteur de 1 835 325 euros et par la Région**

Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 632 681 euros.

Initiative d'investissement en réaction au Coronavirus (CRII)

Dans ce cadre, la Région Nouvelle-Aquitaine, en tant qu'Autorité de gestion du Fonds social européen (FSE) en Nouvelle-Aquitaine, a décidé de mobiliser **7,45 millions d'euros pour le financement d'achat de protection individuelle sur le territoire**. Ces crédits du FSE doivent notamment **permettre de maintenir les services publics en période de crise sanitaire**.

La Région Nouvelle-Aquitaine a acté en janvier un premier financement dans le cadre de la réponse de l'Union

européenne à la pandémie de la Covid-19.

Cet investissement correspondant à la commande **de masques FFP2 et de masques chirurgicaux** dans le cadre d'un achat groupé avec les 12 Conseillers départementaux, Bordeaux Métropole et l'agglomération de Pau.

Ainsi, ce sont **2,6 millions de masques chirurgicaux et 289 760 masques FFP2** qui ont été distribués auprès de personnels de services de santé, de collectivités et auprès de leurs usagers.